



Société Anonyme au capital Social de
40.000 euros
Siège Social : 93, rue de Provence
75009 Paris
390 913 010 RCS Paris

(la « **Société** »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS GRAPHIQUES
DU 06 MARS 2024**

Ordre du jour

1. *Présentation pour avis* des bénéficiaires ainsi que des critères et conditions d'attribution des financements aux opérateurs du réemploi et de la réutilisation.

I. Registre de présence

Le 06 mars 2024 à 10h,

Les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques (le « **Comité** ») des Sociétés Citeo et Adelphe se sont conjointement réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société en date du 22 février 2024 adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe :

Au titre du collège « producteurs » :

- M. Paul Boivin, titulaire, représentant de la Fédération des Entreprises de la Boulangerie (FEB).

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- M. Hervé Sirena, représentant de la Fédération des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) ;
- M. Mostafa Aboulfaraj, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Lise Olsina, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Bertrand Bohain, titulaire, représentant du Cercle National du Recyclage.

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- Mme Charlotte Soulyard, titulaire, représentante de Zéro Waste France ;
- Mme Lisa Faulet, titulaire, représentante de Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV).

Est absent :

Au titre du collège « producteurs » :

- La représentante de Brasseurs de France ;
- La représentante des Entreprises du Médicament (LEEM).

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Sophie Nguyen, Directrice Réemploi, Citeo ;
- Clara Seligmann, Responsable Affaires institutionnelles, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Agrément et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants de la Société assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Paul Boivin et Virginie d'Enfert président la réunion en leurs qualités respectives de Président du Comité des Parties Prenantes d'Adelphe (le « **Président** ») et de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo (la « **Présidente** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur le projet soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

Présentation pour avis des conditions d'éligibilité des bénéficiaires ainsi que des critères d'attribution des financements aux opérateurs du réemploi et de la réutilisation

Le Président propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers et papiers graphiques d'Adelphe d'approuver les conditions d'éligibilité des bénéficiaires ainsi que les critères et conditions d'attribution des financements aux opérateurs du réemploi et de la réutilisation.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Fédération des Entreprises de la Boulangerie : **Avis favorable sous réserves***

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Fédération des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) : **Avis favorable**
- Alliance recyclage : **Avis favorable**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable sous réserves***

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable**
- Cercle National du Recyclage : **Avis favorable sous réserves***

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Zéro Waste France : **Abstention**
- Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) : **Avis favorable**

Les réserves des parties prenantes portent sur les enjeux suivants :

- s'assurer que les dispositifs de récupération en magasin seraient exclusivement prévus pour la consigne pour réemploi ;
- assurer l'engagement financier de l'enveloppe prévue ;
- adapter l'approche collectivités à leur contrainte technique, calendaire et financière.

Avec six (6) avis favorables, dont trois (3) sous réserves, zéro (0) avis défavorable et une (1) abstention, le Comité approuve les conditions d'éligibilité des bénéficiaires ainsi que des critères d'attribution des financements aux opérateurs du réemploi et de la réutilisation.

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

Président du Comité des Parties Prenantes Adelphe

Paul Boivin, Fédération des Entreprises de Boulangerie

Paul Boivin

**Scrutateur – Comité Parties Prenantes
Adelphe**

*Bertrand Bohain, Cercle National du
Recyclage*

BB Bohain